

FICHES D'IDENTIFICATION DES TORTUES MARINES



Ces fiches d'identification sont produites dans le cadre d'une initiative conjointement menée par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique et l'Association pour la Sauvegarde de la Nature Néo-Calédonienne.



Secrétariat général de la
Communauté du Pacifique



ASNNC

La publication de ces fiches a été rendue possible grâce au financement accordé par :



Pour toute information complémentaire, contactez :

Le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique
Division des ressources marines

Section formation

B.P. D5 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie

Téléphone : +687 26 20 00

Télécopieur : +687 26 38 18

Mel : cfpinfo@spc.int

<http://www.spc.int/coastfish>

**Association pour la Sauvegarde
de la Nature Néo-Calédonienne**

12 boulevard Vauban, B.P. 1772, 98845 Nouméa Cedex

Nouvelle-Calédonie

Téléphone / Télécopieur : +687 28 32 75

Mél. : asnnc@canl.nc

Direction de l'Environnement

B.P. 4562 Papeete - Tahiti

Polynésie française

Téléphone : +689 47 66 66 / Télécopieur : +689 41 92 52

Mél. : direction.env@environnement.gov.pf



Longueur moyenne : 0,9 m

Poids moyen : 90 kg

Couleur : carapace grise à gris vert ; dessous des pattes et de la queue jaune ou crème.

Régime alimentaire : concombres de mer, crustacés et autres invertébrés.

Statut : "Vulnérable" (classement UICN) ; Annexe I de la CITES (commerce et transport internationaux interdits).

(*Natator depressus*)

Tortue à dos plat

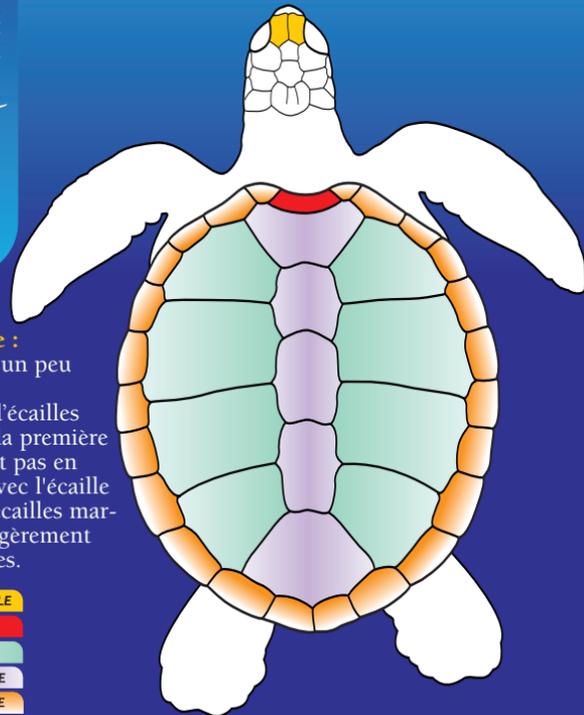


Photo: Dr Colin Limpus

Tortue à dos plat

(*Natator depressus*)

1 paire d'écailles préfrontales



Carapace :
de forme un peu concave,
4 paires d'écailles costales, la première paire n'est pas en contact avec l'écaille nucale ; écailles marginales légèrement retroussées.

PRÉFRONTALE

NUCALE

COSTALE

VERTÉBRALE

MARGINALE



Longueur moyenne : 1 m

Poids moyen : 150 kg

Couleur : carapace brun rougeâtre à brun orangé.

Régime alimentaire : crustacés, mollusques, poissons et échinodermes.

Statut : "Menacée d'extinction" (classement UICN) ; Annexe I de la CITES (commerce et transport internationaux interdits).

(*Caretta caretta*)

Tortue caouanne



Photo: World Wildlife Fund

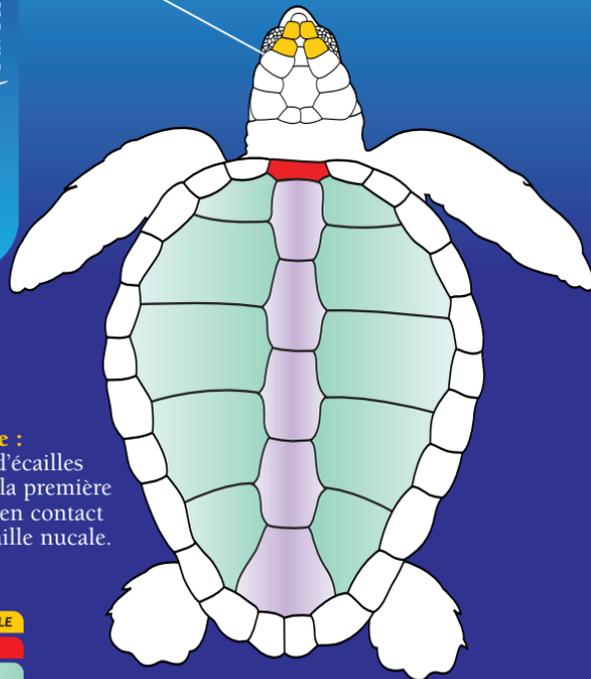
Tortue caouanne

(*Caretta caretta*)

2 paires d'écailles préfrontales



grosse tête



Carapace :

5 paires d'écailles costales, la première paire est en contact avec l'écaille nucale.

PRÉFRONTALE

NUCALE

COSTALE

VERTÉBRALE



Longueur moyenne : 0,9 m

Poids moyen : 60 kg

Couleur : carapace brun rouge à orangée avec des motifs brun foncé à noirs ; écailles de la tête et des pattes sombres, séparées par des bandes claires ; dessous des pattes et de la queue jaune très pâle.

Régime alimentaire : coraux mous, éponges, crustacés et céphalopodes.

Statut : "Gravement menacée d'extinction" (classement UICN) ; Annexe I de la CITES (commerce et transport internationaux interdits).

(*Eretmochelys imbricata*)

Tortue imbriquée



Photo: Dr. Colin Limpus

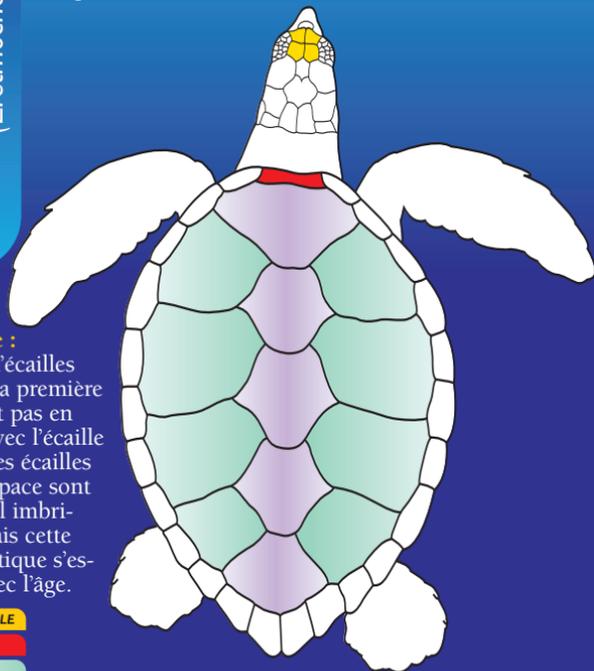
Tortue imbriquée

(*Eretmochelys imbricata*)

2 paires d'écailles préfrontales



bec pointu et crochu



Carapace :

4 paires d'écailles costales, la première paire n'est pas en contact avec l'écaille nucale ; les écailles de la carapace sont en général imbriquées, mais cette caractéristique s'estompe avec l'âge.

PRÉFRONTALE

NUCALE

COSTALE

VERTÉBRALE



Longueur moyenne : 0,7 m

Poids moyen : 40 kg

Couleur : carapace vert olive chez les adultes, grise chez les jeunes ; face ventrale jaunâtre chez les adultes, blanche chez les jeunes.

Régime alimentaire : crustacés, principalement des crabes.

Statut : "Gravement menacée d'extinction" (classement UICN) ; Annexe I de la CITES (commerce et transport internationaux interdits).

(*Lepidochelys kempii*)

Tortue de Kemp



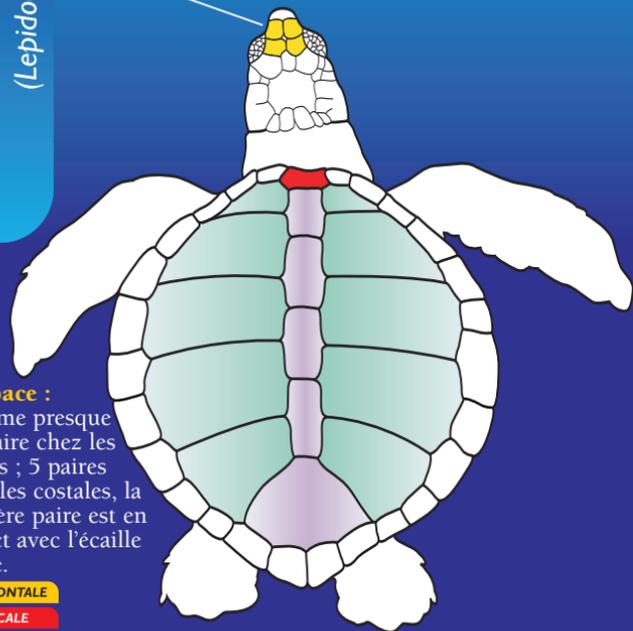
Photo: Clearwater Marine Aquarium

Tortue de Kemp

(*Lepidochelys kempii*)

2 paires d'écailles préfrontales

grosse tête



Carapace :

de forme presque circulaire chez les adultes ; 5 paires d'écailles costales, la première paire est en contact avec l'écaille nucale.

PRÉFRONTALE

NUCALE

COSTALE

VERTÉBRALE



Longueur moyenne : 1,7 m

Poids moyen : 450 kg (record à 918 kg)

Couleur : dossière (pseudocarapace) et ensemble du corps bleu nuit avec des taches blanches. L'ensemble de l'animal est dépourvu d'écailles.

Régime alimentaire : essentiellement des méduses mais aussi des mollusques, des algues ou des végétaux.

Statut : "Gravement menacée d'extinction" (classement UICN) ; Annexe I de la CITES (commerce et transport internationaux interdits).

Tortue luth

(*Dermochelys coriacea*)

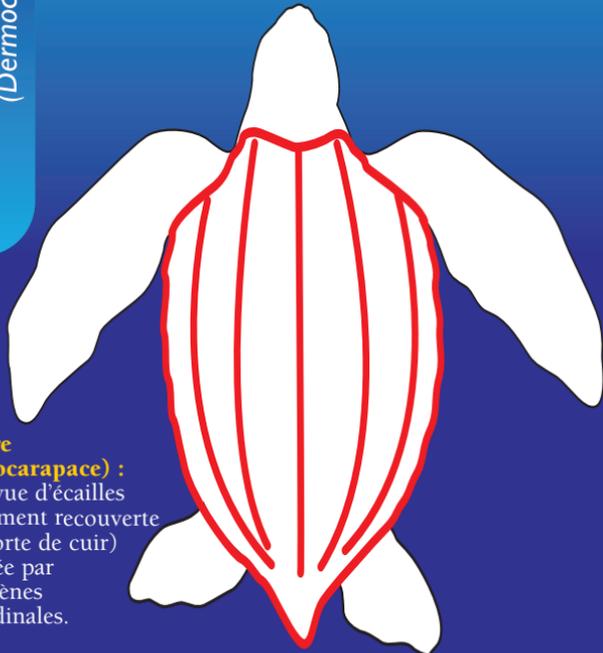
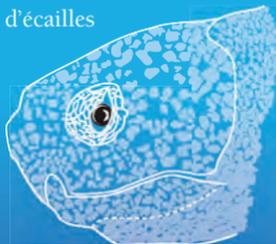


Photo: Vincent Liardet

Tortue luth

(*Dermochelys coriacea*)

tête dépourvue d'écailles



Dossière

(pseudocarapace) :

dépourvue d'écailles
(simplement recouverte
d'une sorte de cuir)
et divisée par
sept carènes
longitudinales.



Longueur moyenne : 0,7 m

Poids moyen : 45 kg

Couleur : carapace et dessous des pattes vert à ocre brun ; dessus des pattes et du cou gris vert.

Régime alimentaire : crustacés, mollusques, méduses, plus rarement algues et végétaux.

Statut : "Menacée d'extinction" (classement UICN) ; Annexe I de la CITES (commerce et transport internationaux interdits).

(*Lepidochelys olivacea*)

Tortue olivâtre

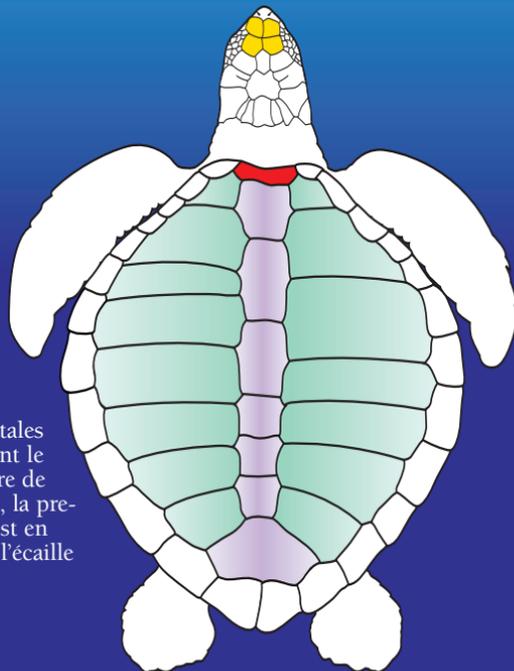
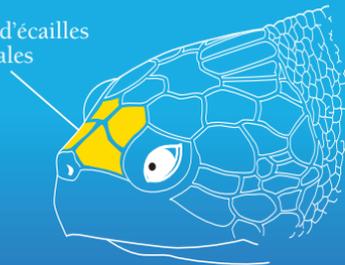


Photo: Dr Colin Limpus

Tortue olivâtre

(*Lepidochelys olivacea*)

2 paires d'écailles préfrontales



Carapace :

5 à 9 paires d'écailles costales (pas forcément le même nombre de chaque côté), la première paire est en contact avec l'écaille nucale.

PRÉFRONTALE

NUCALE

COSTALE

VERTÉBRALE



Longueur moyenne : 1,1 m

Poids moyen : 145 kg (peut dépasser 250 kg)

Couleur : carapace vert olive avec taches noires chez les adultes (> 0,9 m) ; rouge brique avec quelques taches de forme linéaire chez les subadultes (0,15-0,9 m) ; bleu nuit avec un liseré blanc en bordure de la carapace et des nageoires à la naissance.

Régime alimentaire : adultes herbivores ; jeunes plutôt carnivores (petits crustacés, mollusques, et autres invertébrés).

Statut : "Menacée d'extinction" (classement UICN) ; Annexe I de la CITES (commerce et transport internationaux interdits).



Photo: Vincent Liardet

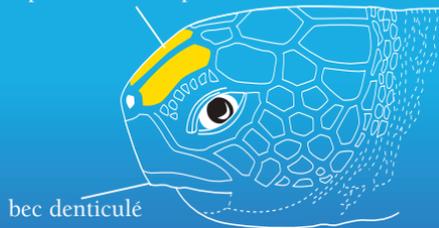
(*Chelonia mydas*)

Tortue verte

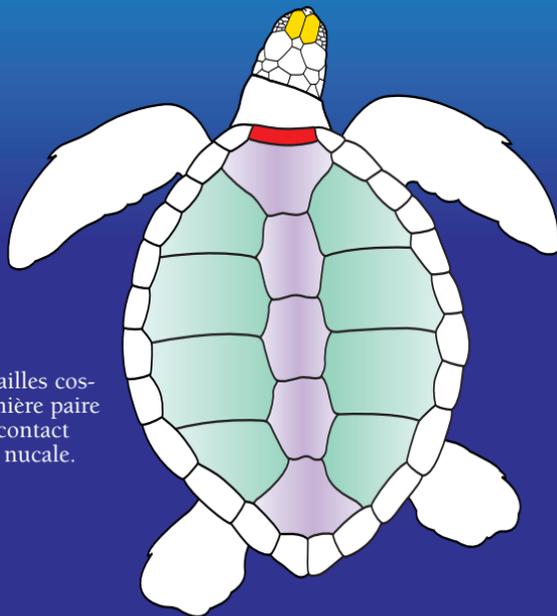
Tortue verte

(*Chelonia mydas*)

1 paire d'écailles préfrontales



bec denticulé



Carapace :

4 paires d'écailles costales, la première paire n'est pas en contact avec l'écaille nucale.

PRÉFRONTALE

NUCALE

COSTALE

VERTÉBRALE

Les tortues marines sont menacées de disparition

Écologie :

- Les tortues marines peuplent nos océans depuis 100 millions d'années.
- Il en existe sept espèces dont six sont présentes dans l'océan Pacifique.
- En saison de ponte, les femelles rejoignent les plages où elles sont nées pour y pondre une centaine d'œufs.
- Les tortues naissent et rejoignent la mer entre 45 et 70 jours après la ponte.
- Sur un millier d'œufs éclos, seulement une ou deux tortues arriveront à l'âge adulte.
- En mer, les tortues ont un régime alimentaire varié comprenant méduses, algues, coraux, poissons ainsi que de nombreux invertébrés.

Les menaces :

- Mortalité accidentelle dans les engins de pêche industrielle dont la palangre de surface.
- Ingestion mortelle de déchets divers (plastiques, polystyrène, filtres de cigarettes, etc.) résultant de la pollution des océans.
- Braconnage et vente de la viande, des œufs et des carapaces.
- Destruction des sites de ponte liée au développement des activités humaines.
- Mortalité naturelle très élevée chez les jeunes.

La situation est telle que l'Union mondiale pour la Nature (UICN) considère les tortues marines comme étant "Vulnérables" (1 espèce), "Menacées d'extinction" (3 espèces) ou "Gravement menacées d'extinction" (3 espèces).

Aidez-nous à les protéger!

Si vous êtes un pêcheur professionnel :

- Suivez les conseils de la CPS pour réduire les prises fortuites de tortues.
- En cas de capture, utilisez les techniques de la CPS pour augmenter leurs chances de survie.
- Utilisez ces cartes pour trouver le nom d'espèce de la tortue, notez la prise dans votre carnet de bord et informez votre service des pêches.
- Vérifiez la présence éventuelle de bagues sur les nageoires des tortues. Relevez alors le numéro et faites parvenir l'information à l'adresse indiquée sur la bague.

Si vous êtes un plaisancier :

- Ne dérangez pas les tortues adultes pendant qu'elles montent à terre et qu'elles pondent, ne les éclairez pas, tenez-vous à distance, ne les photographiez que lorsqu'elles ont fini de pondre.
- Ne touchez ni les tortues ni les œufs.
- Si vous assistez à une éclosion, ne touchez pas les petites tortues.
- Éloignez les chiens qui sont des prédateurs potentiels.

Les mesures de protection :

- La Convention de Washington (CITES) interdit le commerce international des sept espèces de tortues marines.
- De nombreux pays en interdisent en outre la pêche et le commerce local.